

# **30<sup>ème</sup> Conférence Internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge**

## **Débat Générale (27/11/2007)**

### **Discours de Représentant Permanent de la Grèce auprès de l'ONUG**

**Madame le Président,**

**Permettez moi d'abord de vous féliciter pour votre élection à la Présidence de la 30<sup>ème</sup> conférence internationale de la Croix Rouge et du Croissant Rouge.**

**Nous sommes prêts à travailler avec vous et avec les autres délégations dans un esprit constructif.**

**Nous adhérons pleinement à l'intervention que le représentant distingué du Portugal a faite au nom de l'Union Européenne et nous partageons, bien entendu, entièrement les engagements prévus dans cette intervention.**

**Je saisis l'occasion de souligner que la Grèce a fidèlement rempli les engagements pris au cours de la 28<sup>ème</sup> Conférence Internationale.**

**I - Tout d'abord, la diffusion du Droit Humanitaire en Grèce a été importante. Le livret de la Croix Rouge sur le droit humanitaire international a été traduit et distribué dans toutes les Universités grecques. Les forces armées, et plus particulièrement ceux qui participent aux missions de paix, reçoivent une formation systématique sur le Droit Humanitaire International. Son enseignement figure également dans le programme de formation des officiers de police. De nombreux colloques sur le Droit Humanitaire ont été organisés, nombre d'entre eux sous les auspices du Gouvernement ou du Ministère des Affaires Etrangères de la Grèce.**

**II - D'autre part, la Grèce a ratifié le Protocole pour la Protection de l'Héritage Culturel en cas de conflit armé. Un Comité Consulatif National, au niveau Ministériel, a été mis en place pour la Coordination des Mesures à prendre dans le cas de conflits armés.**

**III - Troisièmement, les pouvoirs et l'autonomie de l'Agence Nationale de Protection Civile ont été élargis. Cette décision a permis, entre autres, de faire face de manière aussi efficace que possible aux incendies dramatiques de cet été.**

**Madame le Président,**

**Me référant à l'ordre du jour de notre Conférence, je voudrais souligner l'importance que nous attribuons à la discussion sur l'impact des changements climatiques.**

**Les conséquences socio-économiques de la dégradation environnementale figurent parmi les défis les plus importants de notre temps. Il s'agit, selon les rapports d'éminents scientifiques, d'une réelle menace pour l'humanité et même une source potentielle des futurs conflits. Nous nous félicitons d'avoir la possibilité d'approfondir le sujet au cours de cette 30ème Conférence.**

**Nous saisissons l'occasion pour souligner que la Grèce, qui assume actuellement la Présidence du Réseau de Sécurité Humaine, a choisi comme sujet prioritaire l'étude et l'esquisse des solutions possibles de l'impact de la dégradation environnementale sur les parties de la population les plus vulnérables.**

**Ce serait d'autre part une omission importante de ne pas se référer au Memorandum de coopération entre le Croissant Rouge Palestinien et Magem David Adom. Sa bonne application peut et doit offrir le bon exemple, ouvrir la voie vers une coopération plus important entre la société israélienne et la société palestinienne.**

**Madame le Président,**

**La Grèce déploie tous les efforts possibles pour apporter son soutien à la Communauté Internationale et pour répondre aux défis majeurs de notre époque. Par son programme d'aide humanitaire, elle apporte son soutien dans les différentes parties du monde en crise. Elle a été un des premiers pays à intervenir pendant la crise du Liban, tant par l'aide humanitaire que par des actions d'évacuation de la population.**

**Je vous souhaite, Madame la Présidente, tout succès pour cette Conférence.**